

# Eau : Monin veut être une usine modèle

## Industrie

Grande consommatrice d'eau, l'usine berruyère des sirops Monin va développer une technologie inédite dans le secteur agroalimentaire afin de traiter et réutiliser, en cycle fermé, une grande partie de l'eau dans ses process. Le site de production sera le premier en France et même en Europe à tendre vers ce projet baptisé Zéro rejet liquide. Une démarche industrielle qui répond à une urgence environnementale.

Thomas Migault

thomas.migault@centrefrance.com

**S**i les sirops Monin trouvent leur place dans les cocktails plus que dans les verres d'eau, leur production est pourtant très gourmande en eau. « C'est l'ingrédient essentiel de nos sirops », confirme Ludovic Lanouguère, directeur de production à l'usine berruyère Monin, en charge du très ambitieux projet Zéro rejet liquide.

Avant le déménagement de l'usine, « l'eau était déjà une préoccupation », assure Ludovic Lanouguère. Mais avec la nouvelle usine mise en service en 2017, près de l'échangeur autoroutier de Bourges, minimiser l'impact sur les ressources en eau est devenu une urgence industrielle et environnementale.

### 45.000 m3 d'eau rejetés par an

Il faut dire que l'usine berruyère - qui sort 42 millions de bouteilles par an, sur les 100 millions de bouteilles vendues dans le monde - consomme près de 60.000 mètres cubes d'eau par an et rejette environ 45.000 mètres cubes.

Le projet Zéro rejet liquide, c'est tendre vers l'absence de rejets dans le réseau d'eaux usées ou dans le milieu naturel. Depuis quelques années, Monin s'efforce de réduire ses consommations d'eau, de nettoyer les eaux usées. Mais le site de production de Bourges, siège du groupe familial (\*), veut aller encore plus loin en réutilisant ses eaux pour devenir la première industrie agroalimentaire en France atteignant cet objectif.

La plupart des sirops produits chez Monin contiennent 40 à 50 % d'eau, ce qui représente 20 % de la consommation d'eau de l'usine. Les 80 % restant sont dédiées au lavage des installations, au rinçage, à la lubrification des garnitures mécani-

ques... Ces eaux sucrées qui repartent à l'égout puis en station d'épuration sont les volumes qui sont au cœur de la démarche Zéro rejet liquide.

Ces effluents ont vocation, à court terme, à être drainés vers une installation de traitement des eaux, propre à Monin, qui renverra l'eau purifiée vers l'usine. « On espère 85 % à 90 % d'eau recyclée et réutilisée », explique Ludovic Lanouguère. Le restant d'effluents concentrés (environ 4.000 mètres cubes) sera injecté dans la méthanisation pour produire de l'énergie ou de l'épandage.

La solution de traitement retenue il y a deux ans ? La filtration membranaire. Une technologie capable de répondre aux contraintes sanitaires et de traçabilité, déjà utilisée pour dessaler l'eau de mer, mais jamais encore dans l'industrie agroalimentaire pour réutiliser les effluents industriels afin de les réemployer dans le nettoyage et le rinçage. « C'est la première fois que cette technologie est utilisée en Europe », assure Ludovic Lanouguère.

### L'urgence des ressources en eau

Un projet industriel et environnemental très ambitieux alors que la protection des ressources en eau est devenue une priorité écologique à l'heure du réchauffement climatique. Car les clignotants sont en rouge : les débits des cours d'eau vont baisser de 25 % d'ici 2100 et les recharges des nappes phréatiques vont chuter de 30 % en moyenne sur l'année, selon l'Établissement public Loire. Une situation tendue particulièrement prégnante sur le territoire de Bourges, situé en zone de répartition des eaux.

Pour Monin, fonctionner en cycle fermé pour ses besoins en eau, c'est aussi se prémunir face à ces dérèglements environnementaux et éviter les risques d'arrêt de production.

Le projet Zéro rejet liquide de Monin, c'est une double économie. Pour l'entreprise, d'abord, en consommant moins d'eau et en gommant les 250.000 euros

de coût d'assainissement annuel ; mais aussi pour les ressources locales en eau et les rejets d'émissions de CO2 induits par le traitement en station d'épuration. Un cercle vertueux au prix de gros investissements industriels et de recherche.

Après une année en laboratoire, un prototype miniature a été développé pour tester, à petite échelle, la technologie avant de l'industrialiser. « On a vérifié que ça fonctionnait. On est rassuré », explique le directeur de production de Monin qui va lancer la construction d'un bâtiment de traitement des eaux de 300 mètres carrés et 50 mètres carrés de laboratoire, accolés à l'usine. Coût d'investissement : 2,5 millions d'euros. Les premiers essais de mise en service débuteront en mai 2023 avant un renvoi dans l'usine en cycle fermé espéré début 2024.

### Dupliquer ce modèle

Monin s'est associé à l'école d'ingénieurs Insa de Toulouse, l'industriel Chemdoc et l'Office international de l'eau pour mener à bien son projet, qui s'appuie sur des financements européens suite à l'appel à projet Life.

« Aujourd'hui, l'intégralité de la consommation d'eau passe par des adoucisseurs, demain on espère 68 % d'économie d'eau en réutilisant l'eau recyclée, se projette Ludovic Lanouguère. On espère passer de 2 litres d'eau à moins d'1 litre d'eau pour 1 litre de sirop fabriqué. »

À terme, l'objectif est de dupliquer ce modèle en France et à l'international pour d'autres industries agroalimentaires en permettant aux grands fournisseurs d'intégrer cette solution à leurs catalogues.

Monin espère aussi reproduire cette technologie pour l'ensemble de ses usines dans le monde. ■

(\*) Un succès façonné au fil des décennies pour cette entreprise familiale plus que centenaire. Présent dans 160 pays, Monin développe environ 150 parfums de sirop et purée de fruits essentiellement pour les professionnels de la restauration. Le groupe emploie 850 salariés dans le monde.



## EN BREF

**PYROTECHNIE. Formation.** Neuf mois après la création de son association, le campus Pyrotechnie du Futur lance, cette semaine, sa première formation, sur le site de Lahitolle, à Bourges, dans les locaux du Cetim Centre-Val de Loire. Une initiation à la culture pyrotechnique qui concernera une vingtaine d'ingénieurs, docteurs ou directeurs d'établissement industriel.

**MONIN CUP. Finale.** Monin organise la finale internationale de la Monin Cup, qui aura lieu mercredi 7 décembre à la Villa Monin, à Bourges. Ce concours créé par la marque réunit les jeunes bartenders les plus prometteurs à travers le monde. Chaque participant de cette finale internationale a remporté l'édition dans son pays et défendra ses couleurs à Bourges au cours d'épreuves.

**ROBOTIQUE. IUT.** Rendez-vous de la mécanique, organisé par le Cetim ce mercredi à IUT de Bourges, sera l'occasion de mettre en lumière la robotique. « Présentées comme une clé de compétitivité, les robots collaboratifs suscitent un grand intérêt de la part des entreprises. Si le déploiement de ces technologies reste encore limité, leur essor semble inéluctable », explique l'organisateur.



# VIE DES entreprises

## LE BERRY ENTREPRENDRE



**CONSUMMATION.** L'usine berruyère Monin consomme près de 60.000 mètres cubes d'eau par an. PHOTO PIERRICK DELOBELLE

### NOS SPÉCIALISTES



#### FACE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Les acteurs locaux (entreprises, artisans, commerçants, service à la personne...) souhaitent s'engager dans des démarches de sobriété, de diminution des émissions de CO<sub>2</sub>.** Pour autant, ces mêmes entreprises sont vite contraintes dans leurs démarches, car elles se retrouvent confrontées aux difficultés du terrain sur la mobilité, sur l'énergie et elles ont peu ou pas de visibilité sur le cycle de vie de leurs produits ou services. De plus, ces entreprises se trouvent coincées entre deux visions paradoxales. La vision long terme des bénéfices environnementaux et la vision courte de la réalité du quotidien.

Mettre en place un plan de sobriété énergétique dans les entreprises quand le prix de l'énergie flambe tient plus de l'obligation de diminuer des dépenses que de préserver l'environnement.

L'entreprise est un lieu d'apprentissage perpétuel pour chacun, donc il est nécessaire qu'elles soient vectrices des bonnes conduites, il faut que l'on fasse tous des efforts pour apporter les bons arguments auprès de ces entreprises.

Elles doivent produire plus d'un côté et de l'autre, elles sont de plus en plus contraintes d'inclure dans leurs méthodes/outils des actions environnementales. Ceci crée une dissonance et une impossibilité, au final, de répondre aux enjeux de croissance économique ainsi qu'aux objectifs environnementaux d'autre part.

Il est donc nécessaire pour elles de faire un pas de côté et de réfléchir aux valeurs de leur entreprise pour le futur, à la façon de coconstruire avec les enjeux du dérèglement climatique. S'adapter, c'est faciliter la double transition : celle de l'entreprise - de sa pérennité et du bien-être de ses salariés - et celle de la transition écologique. Il faut sortir du cadre pour se réinventer. ■

**Yves Prépoignot**

Conseiller Egee Cher, relations institutionnelles et entreprises

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES**   
Région Centre-Val de Loire

**PORTES OUVERTES DANS LES  
CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE**  
"En cabinet, je donne du sens à mon métier!"

**30 novembre 2022**

Pour visiter les cabinets :  
[www.experts-comptables-centrevalde Loire.fr](http://www.experts-comptables-centrevalde Loire.fr)



02 38 24 09 24

